



Communiqué de presse

PLF 2016 : le crédit d'impôt recherche s'invite dans le débat

BRIGITTE
GONTHIER-MAURIN

SENATRICE
DES HAUTS-DE-SEINE

GROUPE COMMUNISTE
REPUBLICAIN
ET CITOYEN

*Vice-présidente
de la Commission
de la Culture,
de l'Education
et de la Communication*

*Présidente
de la Délégation
aux droits des femmes
et à l'égalité des chances
entre les hommes
et les femmes*

Afin de nourrir le débat à l'occasion de l'examen du projet de loi de finances pour 2016, j'ai décidé de mettre en ligne sur le site* du groupe Communiste, Républicain et Citoyen (CRC), les principaux éléments que j'ai pu recueillir et reconstituer à propos du crédit d'impôt recherche (CIR), lors de différentes auditions rendues publiques que j'ai conduites en tant que rapporteure d'une commission d'enquête sur ce dispositif.

Comme on s'en souvient, le rapport, fruit de longs mois de travail, n'a pas été adopté par la commission d'enquête sénatoriale par 8 voix contre 10, rendant ainsi impossible sa publication.

Or, le travail réalisé avait pour objectif de permettre au législateur de se forger une opinion sur l'efficacité de ce dispositif, dédié à accélérer l'investissement des entreprises privées dans la R&D et l'embauche des jeunes docteurs. Exigence d'autant plus légitime que cette dépense publique qui pesait 5,270 milliards en loi de finances 2015 et censée être stabilisée, va connaître une nouvelle progression pour atteindre 5,510 milliards dans le PLF 2016.

En publiant cette contribution personnelle sur le CIR, je poursuis donc mon objectif de transparence sur ce dispositif.

Avec mon groupe, j'ai pu obtenir qu'un débat soit organisé en séance publique au Sénat, le 16 novembre en soirée. Car nous voulons poursuivre le débat et interroger l'efficacité de la dépense publique ainsi mobilisée.

Paris, le 14 octobre 2015

*<http://www.groupe-crc.org/>